

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant centre de la petite enfance les Matelots inc.	Numéro de permis 2020017	Date d'inspection Le 01 mars 2021	
Nom de l'établissement Les marins		Numéro de téléphone (506) 446-3001	
Adresse 30 Beaufort Street Oromocto NB E2V 0M6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

L'éducatrice était observée en train d'interagir avec les enfants au moment de la visite, et participait même à l'activité avec les enfants.

La salle de l'après classe qui a été inspectée aujourd'hui était lumineuse et accueillante. Les œuvres d'art des enfants ont été observées sur les murs de la salle de classe.

Il est recommandé d'afficher dans chaque salle les procédures d'évacuation de l'établissement afin de s'assurer que chaque éducateur connaît les procédures, ainsi qu'une copie de son propre horaire quotidien.

Les dossiers des enfants sont vraiment bien organiser et respect les règlements. Il est recommandé, une fois que vous avez une deuxième licence ouverte, de conserver vos dossiers d'enfants organisés par licence, car votre inspectrice demandera les dossiers d'enfants d'une certaine licence au moment de l'inspection.

Il est aussi recommandé que chaque salle de classe à leur nom de permis affiché sur leur porte pour que les parents, éducateurs, et membres de l'équipe pour la délivrance de permis peuvent déterminer qu'elle salle appartient à qu'elle permis.

Pour des raisons sécuritaires, tous les enfants devraient porter des souliers d'intérieur.

original signé par
Jennifer Godin

Le 01 mars 2021

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Amélie Tougas

Le 01 mars 2021

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date